



**Madame la Procureur de la
République
Madame RENZI
44 rue de la Bretonnerie
Tribunal de grand Instance
45000 Orléans**

Orléans, le 11 avril 2017

Madame,

Le quartier des Carmes à Orléans connaît depuis de nombreuses années des difficultés sérieuses : forte insécurité, vente de drogue, violence urbaines, nuisances en tout genre, insalubrité et saleté régulière, débris et poubelles à ciel ouvert, habitat démunis et indignes, concentration de difficultés sociaux-économiques, etc. Le bien vivre ensemble et les valeurs qui fondent notre République sont à l'évidence mises à mal dans ce quartier !

Face à cette situation, nous avons constitué depuis près d'un an et demie un collectif de personnes (propriétaires, locataires, passants...) afin que soient engagées des mesures de restructuration. Nous avons lancé plusieurs pétitions de grande envergure notamment en septembre 2015 qui a permis de recueillir 435 signataires transmis à l'ensemble des autorités locales dont le ministère public.

A cette occasion, nous vous avons déjà interpellé lors de cette dernière action sans avoir eu aucune réponse de votre part... Nombre d'habitants du quartier des Carmes se plaignent des dysfonctionnements de la justice qui à leurs yeux ne répond plus à leurs situations. Les incivilités chroniques ne sont plus traitées. Les habitants ne comprennent pas que les dealers présents sur le quartier des Carmes continuent leurs trafics malgré leurs arrestations répétées et cela quelques heures à peine après avoir été interpellé. Cette situation renforce le sentiment d'impunité et amène ces dealers à recommencer leur activité au grand jour.

Le sentiment d'impunité reste effectivement ancré très fortement auprès des habitants qui constatent avec regrets que **la justice ne traite plus les délits et les infractions commises par ces dealers de rue au quotidien**. La justice s'attarde aujourd'hui essentiellement sur les gros délinquants et gros trafiquants pour obtenir des résultats chiffrés et ne traite plus de ce fait les problèmes quotidiens de la population qui nuisent au bien vivre ensemble. A ce sentiment d'impunité s'ajoute un sentiment d'insécurité fort que les médias relaient régulièrement et particulièrement visible dans notre quartier.

Compte tenu de cette situation, il nous semble important de mettre en place des **actions coordonnées** avec l'ensemble des parties prenantes et notamment **entre la police et la justice** de manière à **renforcer les demandes de peine en cas d'infraction ou de délits pour tous les dealers et en particulier lors de récidive**. Nous souhaitons également que les dealers sans papiers soient expulsés hors du territoire national. Il y a aujourd'hui environ une vingtaine de dealers qui vendent leurs marchandises sur le quartier. Nous pensons qu'il est possible d'engager pour chaque dealer, au cas par cas, une action répressive, spécifique et adaptée, en mettant en commun les services judiciaires, de police nationale et municipale qui permettrait d'enrayer le sentiment d'impunité que l'on constate et crédibiliserait l'action publique.

Nous avons déjà eu l'occasion de vous interpellé à plusieurs reprises. Des courriers vous ont été envoyés ainsi que des copies auprès du ministère public, nous avons déjà communiqué nos revendications dans des articles locaux. Toutes ces démarches pour vous solliciter ont échoué. **Nous n'avons eu aucune réponse de vos services**. Le site internet www.orleans-centreville.fr reprend et trace nos actions en ce sens. Ce courrier sera également mis en ligne d'ici peu pour information.

Par ailleurs, comme vous le savez le gouvernement a souhaité qu'une cellule de veille et de prévention soit mise en place dans les quartiers sensibles à laquelle participent les habitants et les autorités publiques. Les textes réglementaires invitent les représentants publics en matière de sécurité, de justice et de tranquillité publique à participer à ces réunions. La présence du procureur ou de son représentant est par ailleurs fortement souhaitée par les habitants. **Malheureusement, sur Orléans, nous n'avons jamais pu avoir la possibilité de vous rencontrer dans cette instance**. Cette politique de la chaise vide exaspère fortement les habitants qui ont l'impression que la justice ne souhaite pas les entendre, les écouter... Nous ne comprenons pas cette absence alors même que les représentants du ministère public participent à ces réunions sur d'autres départements.

Nous réitérons à nouveau notre demande de vous rencontrer et d'établir un dialogue qui nous l'espérons sera constructif. Nous informons également en parallèle le ministère de la justice qui je l'espère sera également sensible à nos arguments.

La Justice est un service public, elle est rendue au nom et pour le peuple.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer Madame la Procureur, l'expression de nos salutations distinguées.

Copies :

- Jean-Jacques Urvoas, garde des sceaux, ministre de la justice ;
- Monsieur le préfet du Loiret : monsieur Meddah Nacer ;
- Monsieur le Maire d'Orléans : Olivier Carré.

Le collectif Carmes Madeleine Saint Jean